



## Remboursement dette sans reconnaissance écrite

Par **ikos56**, le **06/03/2008** à **23:09**

Bonjour,

Je vous expose ma question :

Afin de remettre ma compagne sur les rails financièrement et éviter qu'elle soit fichée à la Banque de France j'ai réalisé sur son compte de nombreux virement bancaires afin de la remettre à flots....

Aujourd'hui elle a retrouvé du travail et son autonomie financière depuis 3 mois. Mais nous ne sommes plus ensemble et elle refuse de me signer une reconnaissance de dette et surtout de me rembourser.

Existe-t-il une solution afin que je puisse espérer un jour le remboursement ?

Dois-je par exemple lui stipuler en recommandé le détail de ses dettes ?

Je suis tres inquiet aujourd'hui pour cet argent..merci de vos précieux conseils.

Par **Jurigaby**, le **06/03/2008** à **23:36**

Bonjour.

Vous pouvez vous dispenser de la preuve par écrit en démontrant le fait que vous étiez dans l'incapacité morale de vous procurer un écrit ce qui ne posera pas beaucoup de problème

dans la mesure où c'est votre compagne.

En revanche, elle pourra toujours arguer du fait que l'argent que vous lui avez prêté constituait un don et non un prêt.

C'est donc à vous d'apporter ces preuves et il vous faudra passer par la case tribunal si elle persiste.